



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le 27 octobre 1999

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 octobre 1999 à 19h30 au local 218 de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Nicole Miller Potvin et Liane Renaud et messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage et Paul Liberty, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Mme Denise M. Marion et M. Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable du service des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard	Directrice du service des ressources éducatives et responsable du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur du service des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à Mme Marlène Thonnard, récemment nommée à titre de directrice des services des ressources éducatives.

RÉSOLUTION 99-CC-174

Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'ordre du jour suivant soit accepté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du CC 99-09-22
- 3- Procès-verbal CE 99-09-22 (dépôt)
- 4- Parole au public



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 99-CC-174 (Suite)

- 5- Correspondance
 - 6- Compte rendu du Conseil général du 1^{er} et du 2 octobre 1999
 - 7- Comité administration générale
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE :
jeunes, adultes et formation professionnelle.**
- 1- Réforme de l'éducation :
 - 1) Information
 - 2) Rôle du comité de coordination pédagogique
 - 3) Comité d'implantation
 - 2- Tableaux des effectifs scolaires au 30 septembre 1999
 - 3- Dépôt du compte rendu du comité consultatif du transport du 3 juin 1999
 - 4- Manque de main d'oeuvre spécialisée en région
 - 5- Vallée jeunesse
- C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :**
- 1- Demande de Bell Canada
 - 2- Changement de signataire à l'Établissement l'Étoile du Nord
 - 3- Lait école
- D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :**
- 1- Procès-verbal C.R.T. (enseignant) 1999-09-22
 - 2- Négociation : moyens de pression
 - 3- Nomination directions adjointes
 - 4- Information concernant les postes de direction à l'établissement du Coeur-de-la-Gatineau
- E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES**
- F) AUTRES :**
- 1- Mémoire présenté à la Commission des finances publiques à l'occasion des audiences sur la réduction de l'impôt des particuliers
 - 2- Tournée des établissements (information)
 - 3- Prochaine assemblée ordinaire : le 1^{er} décembre 1999
 - 4- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 99-CC-175

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du Conseil des commissaires du 22 septembre 1999

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond que le secrétaire général soit dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil des commissaires du 22 septembre 1999 et que ledit procès-verbal soit adopté en y précisant la résolution 99-CC-170 de la façon suivante : rayer les mots *rang 2* et remplacer *lot 11* par *lot 211*; ajouter, après: "le numéro de matricule est 84060-8677-94-0813" : à *Mme Darlène Fortin*. Enfin ajouter après 3 100 \$: +*TPS 217 \$ + TVQ 248,78 \$ pour un total de 3 565,78 \$.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif du 22 septembre 1999 est déposé pour information.

Le directeur général, M. Louis Pelletier répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

A-6 Compte rendu du Conseil général du 1^{er} et du 2 octobre 1999

La commissaire, Mme Louise Larocque, fait un bref compte rendu de la dernière réunion du Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Les sujets suivants y ont été discutés;

- La place de la religion à l'école; particularité de la région de Montréal;
- L'état de la négociation nationale;
- Le pacte fiscal, y compris la délicate question du transfert du transport scolaire;
- Une version de la Loi sur l'instruction publique annotée, préparée par Me Côme Dupont, version qui devrait bientôt être disponible sur support informatique;
- Le mémoire de la F.C.S.Q. sur la réforme du transport en taxi.

A-7 Comité administration générale

Suite à une question de la commissaire Mme Lucie Renaud, le directeur général mentionne que le comité de l'administration générale tiendra une première rencontre le mardi 9 novembre prochain à 19h, à l'école de Gracefield.

B-1 Réforme de l'éducation

Mme Marlène Thonnard, directrice des services des ressources éducatives, présente le compte rendu de la rencontre du comité de coordination pédagogique du 5 octobre dernier en situant les démarches entreprises en vue de l'implantation de la réforme en éducation à la C.S.H.B.O.

B-2 Tableaux des effectifs scolaires au 30 septembre 1999

Mme Thonnard dépose les tableaux illustrant la clientèle scolaire au 30 septembre 1999 dans les établissements de la C.S.H.B.O., au préscolaire, au primaire et au secondaire.

B-3 Dépôt du compte rendu du comité consultatif du transport du 3 juin 1999.

Dépôt pour information.

B-4 Manque de main-d'oeuvre spécialisée en région

La commissaire Mme Nicole Millar Potvin demande si un inventaire des besoins a été fait au regard de la pénurie de main d'oeuvre spécialisée en région.

Le directeur général mentionne que le C.L.E. tient des données à jour en ce domaine et offre des services sur mesure en étroite collaboration avec la C.S.H.B.O.

Le Centre Jeunesse Emploi participe également à de la formation ponctuelle en collaboration avec la commission.

B-5 Vallée jeunesse

Mme Thonnard informe les commissaires que le service devrait débiter à la fin novembre pour le secteur de Maniwaki.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 99-CC-176

Servitude sur le lot numéro 47A Ptie du
cadastre officiel de canton d'Egan

Considérant la demande de Bell Canada;

Considérant le besoin d'appareillage dans la région;

Considérant la recommandation de la direction d'école et du directeur responsable des
ressources matérielles;

Considérant la compensation de 1 500 \$;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que la commission accorde à Bell Canada
la servitude sur le lot numéro 47A Ptie du cadastre officiel de canton d'Egan de la
circonscription foncière de Gatineau, municipalité de Bois-Franc;

Que tous les frais soient à la charge de Bell Canada;

Que le directeur des ressources financières soit mandaté pour signer l'option Bell;

Que le président et le directeur général soient mandatés pour signer tous les documents à cet
effet au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 99-CC-177

Changement de signataires à l'établissement #6
l'Étoile du Nord

Il est proposé par le commissaire Mme Louise Larocque de changer les signataires pour le
compte de banque de l'établissement #6, l'Étoile du Nord pour :

Mesdames Christine Labelle, Louise St-Jacques et Martine Houle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Lait école

La commissaire Mme Diane Nault s'enquiert de la date du début du service de lait
école.

M. Beaudin informe que le service devrait débuter dès novembre.

D-1 Procès-verbal C.R.T. (Enseignants) du 22 septembre 1999.

Le procès-verbal de la dernière rencontre du 22 septembre 1999 du C.R.T. des
enseignants, est déposé pour information.

D-2 Négociation : moyens de pression

Le directeur des services des ressources humaines expose brièvement l'état de la
situation quant aux moyens de pression retenus par les enseignants à la C.S.H.B.O.
dans le cadre de la présente négociation nationale de leur convention collective.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

D-3 Nomination directions adjointes

La commissaire Mme Liane Renaud fait rapport sur le processus de sélection des directions adjointes tel que suivi par le comité de sélection composé des personnes suivantes :

M. Richard Huot, parent au conseil d'établissement, Mme Christine Labelle, directrice, M. Daniel Moreau, commissaire, M. Louis Pelletier, directeur général, Mme Liane Renaud, commissaire et Mme Linda Robitaille parent au conseil d'établissement.

RÉSOLUTION 99-CC-178

Nomination direction adjointe

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par la commissaire Mme Liane Renaud de nommer Mme Cécile Bénard à titre de direction adjointe des établissements "La Tréflière" et "L'Étoile du Nord" à compter du 28 octobre 1999, cette nomination étant temporaire jusqu'au 30 juin 2000.

À compter du 1^{er} juillet 2000, à moins d'un avis contraire de la part de Mme Bénard ou de la commission, son affectation sera tacitement confirmée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 99-CC-179

Nomination direction adjointe

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond de nommer Mme Armande Lafrenière, à titre de direction adjointe des établissements "La Tréflière" et "L'Étoile du Nord" à compter du 28 octobre 1999, cette nomination étant temporaire jusqu'au 30 juin 2000.

À compter du 1^{er} juillet 2000, à moins d'un avis contraire de la part de Mme Lafrenière ou de la commission, son affectation sera tacitement confirmée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-4 Information concernant les postes de direction à l'établissement du
Coeur-de-la-Gatineau**

Le directeur général donne l'information sur le processus de recrutement en vue de combler les postes de direction et de direction adjointe à l'établissement du Coeur-de-la-Gatineau. Il mentionne que compte tenu du nombre limité de candidatures, la période d'affichage du poste de direction a été prolongée jusqu'au 4 novembre prochain.

Afin de permettre l'entrée en fonction de la nouvelle direction sans délai supplémentaire, le conseil mandate de directeur général afin qu'il nomme temporairement la personne que recommandera le comité de sélection, nomination temporaire qui sera entérinée par le conseil à l'occasion de l'assemblée du 1^{er} décembre 1999.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

F-1 Mémoire présenté à la Commission des finances publiques à l'occasion des audiences sur la réduction de l'impôt des particuliers

Le directeur général présente le mémoire de la F.C.S.Q. sur la réduction de l'impôt des particuliers.

F-2 Tournée des établissements (information)

Le directeur général informe les commissaires du projet de tournée des établissements par les commissaires et le personnel cadre tel que cela avait été planifié l'an dernier.

Cependant, compte tenu du contexte de négociation actuellement en cours, il serait pertinent de reporter cette activité à janvier prochain.

F-4 Prochaine assemblée ordinaire : le 1^{er} décembre 1999

RÉSOLUTION 99-CC-180

Levée de l'assemblée

Il est proposé par la commissaire, Mme Annette Dumouchel que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président